



## « Encore des efforts dans la réduction du train de vie de l'Etat »

### L'explication

#### **Elie Victor Essomba Tsoungui, président de la Commission des Finances et du Budget du Sénat**

La session parlementaire qui s'ouvre ce jour est, comme on le sait, consacrée à l'examen du projet de loi de finances. Avez-vous déjà reçu les textes comme le prévoit la loi?

La question est pertinente et capitale. Mais, lorsque nous serons dans le chronogramme qui commence effectivement ce jour, nous le saurons. Ce que je sais, c'est que les travaux prévus avant la session ont été préparés à bonne date. La loi de règlement a été déposée à la Chambre des comptes pour avis à bonne date. Nous avons participé à des concertations, notamment le Comité interministériel d'examen des programmes, les dernières rencontres avec le directeur général adjoint du Fonds monétaire internationale (FMI), le comité de pilotage sur la plate-forme relative aux finances publiques, entre autres. Je peux donc dire que le parlementaire que je suis sait dans quel volume le projet de loi de finances nous sera présenté et je connais l'appréciation qu'en fait le FMI. C'est une appréciation largement positive avec des incitations à mieux faire dans des domaines précis, notamment la conduite de certains

projets, la réduction du train de vie de l'Etat, etc.

Dans quel état d'esprit entamez-vous donc cette session ?

Ayant accompagné l'élaboration de ce projet de loi de finances, je suis satisfait des efforts qui ont été réalisés et en attente d'autres, qui devraient être pris en compte. Ce sont des efforts liés à la réduction du train de vie de l'Etat, la meilleure gestion de l'endettement, la mise en oeuvre efficace des projets engagés qui ne sont pas économiques, mais d'ordre social et parfois politique. Je fais notamment allusion à la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019. Ce projet a un coût et il ne doit pas faire reculer le Camerounais et le Cameroun, mais conduire vers l'émergence.

En votre qualité de représentant des Collectivités territoriales décentralisées, avez-vous des mesures à proposer pour donner une nouvelle impulsion à la mise en oeuvre de la décentralisation ?

Il faut d'abord souligner que l'implémentation de la décentralisation est adossée sur la loi d'orientation votée en 2004. Il est donc question de réactiver et de dépoussiérer ces textes. Car, il n'est pas sûr qu'en mettant en oeuvre la décentralisation en 2017 sur la base de ces textes, on résoudra tous les problèmes posés par les populations aujourd'hui. Certes, les plaintes des maires sont nombreuses, notamment l'insuffisance des transferts des ressources et des compétences. De plus, il faut qu'on avance.

Mais, en réalité, je ne suis pas très inquiet de cette situation. Car, les maires opèrent dans un contexte où la collectivité territoriale décentralisée provisoire qu'ils constituent seul maintenant n'a pas encore à intervenir sur un tissu économique où ils puisent les ressources suffisantes pour leurs activités et leurs ambitions. Il est donc question de créer des ressources suffisantes au lieu de se partager quelque chose qui existait, car nos communes d'arrondissement sont limitées à ce niveau. Pour le moment, en dehors des taxes et des Centimes additionnels communaux, il n'y a que le FEICOM qui finance les communes.

Source: Cameroun Tribune